

Les deux côtés de la même médaille des TIC: Briser le silence sur la violence faite aux femmes et les infractions aux lois sur la protection de la vie privée

La rédactrice de GenderIT.org, Mavic Cabrera-Balleza, s'entretient avec Sylvie Niombo et Françoise Mukuku, activistes des TIC du Congo-Brazzaville et de la République démocratique du Congo (RDC) respectivement. Elles abordent plusieurs aspects des technologies de l'information et de la communication et le contexte dans lequel les TIC s'appliquent en RDC. Les interviewées parlent de l'utilisation possible des TIC pour réduire l'incidence de la violence faite aux femmes de même que de leur rôle dans l'aggravation de la violence et les infractions aux lois sur la protection de la vie privée. Elles expliquent également pourquoi l'accès aux TIC est essentiel en RDC et comment les utiliser pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

Mavic Cabrera-Balleza (MCB) : Françoise et Sylvie, je suis ravie de vous rencontrer. Parlez-nous d'abord un peu de vous.

Françoise Mukuku (FM) : Je suis la coordonnatrice nationale d'un groupe de jeunes féministes appelé *Si Jeunesse savait*¹, que j'ai créé avec des amis en 2001. Je suis basée à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). J'ai travaillé comme journaliste dans la presse écrite et audiovisuelle pendant huit ans et j'ai passé cinq ans à Radio Okapi, le premier média indépendant de RDC, qui est un partenariat entre la mission de maintien de la paix de l'ONU et Hironnelle, une ONG suisse. J'ai pensé alors que je ne pouvais plus me contenter de simplement observer la situation et en rendre compte.

Je voulais agir et avoir mon mot à dire sur les événements. Je voulais également me servir de mon expérience d'activiste et de journaliste pour recueillir des sujets et partager des informations avec ceux qui peuvent faire davantage pour régler les problèmes de notre pays. Par ailleurs, il y avait trop de gens qui s'exprimaient au nom des Congolaises, qui arrivaient avec des a priori et ne présentaient que l'aspect de la situation qu'ils voulaient privilégier. J'étais persuadée que comme Congolaise, j'aurais accès à davantage d'informations et que ma perspective refléterait les réalités, les besoins et les aspirations des autres Congolaises.

En ce moment, je fais de la consultation en communication et en recherche sur la santé sexuelle et reproductive et sur les droits et les questions de genre en général avec plusieurs ONG de la sous-région des Grands Lacs.

Je me passionne pour la technologie. Dans la mesure du possible, j'essaie de regrouper tous mes domaines de travail, d'expertise et d'intérêts personnels. C'est là ma vision des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement. Je travaille également à la question de la violence et des TIC car j'ai été moi-même une victime de la violence. Je sais ce que l'accès aux technologies peut apporter aux gens...elles peuvent être des outils très puissants qui offrent des informations utiles et aident à guérir.

Sylvie Niombo (SN) : Actuellement, je suis coordonnatrice régionale pour le projet [MDG3: Réappropries-toi la technologie! pour mettre fin à la violence faite aux femmes](#) au Congo - Brazzaville et en RDC pour le Programme d'appui au réseau des femmes de l'Association pour le progrès des

¹ L'organisation de Françoise conteste ce diction et soutient que les jeunes n'ont pas besoin de souffrir et de connaître la frustration pour comprendre ce qu'est la vie et qu'ils peuvent être responsables.

communications. Je travaille aux questions liées aux TIC et à la violence faite aux femmes et aux filles depuis plus de cinq ans.

Je suis aussi la cofondatrice de AZUR Développement, une organisation de femmes du Congo Brazzaville. À AZUR, j'ai lancé plusieurs initiatives de renforcement des capacités en matière de leadership, de droits des femmes et de violence faite aux femmes à l'intention des jeunes femmes et des responsables des ONG. Je mobilise des jeunes femmes pour approfondir l'analyse féministe, enseigner des compétences organisationnelles et acquérir des outils de communication pour favoriser les projets concernant les droits des femmes.

J'ai travaillé à des projets d'avant-garde pour les femmes et les filles, notamment un projet sur l'accès à la thérapie antirétrovirale. Mon engagement dans la lutte contre le sida a conduit à la création du Réseau SIDA Afrique, qui est maintenant sur les grandes plateformes francophones en ligne et du monde réel pour la lutte contre le VIH/sida et la malaria en Afrique. J'ai également travaillé à des projets de l'ONU au Congo-Brazzaville, au Comité international de la Croix-Rouge et comme consultante pour Panos Afrique de l'Ouest (projet CIPACO), pour le Conseil de recherche en sciences sociales et quelques autres.

MCB : Notre sujet recoupant les technologies de l'information et de la communication (TIC), la violence faite aux femmes et la vie privée, pouvez-vous faire un état des lieux des TIC en RDC?

FM : La pénétration de l'internet est très faible. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des ordinateurs personnels chez nous ni une connexion mobile, même si nous avons des ordinateurs portatifs. La plupart du temps, les gens qui vivent dans les grandes villes se rendent dans les cybercafés où la connexion est lente et où la majorité des ordinateurs sont vieux. La proportion des fournisseurs de services internet (FSI) par rapport à la population est très basse et les FSI sont concentrés à Kinshasa. Ils utilisent tous le satellite et une technologie coûteuse et les tarifs douaniers sur les produits électroniques sont très élevés.

L'accès aux TIC est une question de développement qu'encouragent les acteurs des mouvements sociaux de RDC. La connectivité internet pourrait être plus rapide depuis que les compagnies de téléphonie mobile offrent un [General Packet Radio Service](#) (service général de paquets radio) (GPRS). Mais il faut un téléphone intelligent qui coûte cher pour profiter de ce service et il faut savoir s'en servir. La langue est un autre problème car ce service n'est pas offert en général dans les langues locales. Et les villageois ne pourraient toujours pas utiliser l'internet à moins de venir en ville.

SN: Je suis d'accord avec Françoise. L'internet n'est pas encore une réalité pour tous en RDC, non seulement en raison du coût élevé de la navigation sur l'internet dans les cafés et de la connexion internet au bureau ou au domicile, mais également du coût du matériel. Mais la téléphonie mobile est très populaire et largement utilisée par tout le monde, y compris ceux qui ne savent ni lire ni écrire et ceux qui vivent en milieu rural. La radio est aussi populaire en RDC, et il existe de nombreuses stations de radio communautaires qui diffusent dans les langues locales. Beaucoup de gens regardent aussi la télévision.

MCB: Quelle est l'importance des TIC dans la vie des Congolais? Des Congolaises en particulier?

SN: Le téléphone mobile sert à garder le contact avec la famille, bien entendu, mais également dans les affaires. Les entrepreneurs et les commerçants l'utilisent pour communiquer avec leurs clients. Avec l'arrivée de l'internet et l'ouverture des cafés internet, les étudiants et les femmes dans les petites et moyennes entreprises l'utilisent pour l'éducation, le travail de bureau, les affaires et pour trouver des informations sur des débouchés à l'étranger.

Les médias audiovisuels sont importants pour les entreprises du fait de la publicité et de l'énorme audience à rejoindre. Mais le coût élevé de la publicité ne les rend pas très accessibles. Les médias créatifs comme le théâtre et les sketches sur la vie quotidienne sont très populaires même dans l'autre Congo, à Brazzaville. Ces sketches traitent des problèmes qui touchent les femmes et le reste de la population.

FM: Comme Sylvie l'a dit, les téléphones mobiles sont très importants pour les Congolais. Ils ont remplacé les téléphones terrestres. Les gens ont un téléphone mobile pour leur bureau et un pour leur maison. Quand vous appelez un « bureau », vous obtenez parfois quelqu'un dans un autobus avec le bruit de fond en prime. De plus en plus de publicitaires les utilisent pour rejoindre des clients éventuels, ce qui augmente la quantité des pourriels. ... Mais le téléphone mobile ne sert toujours pas pour des services essentiels comme appeler la police ou les services médicaux d'urgence. Il n'existe pas de numéro spécial à cette fin.

MCB: Les Congolais ont-ils une façon particulière de se servir des TIC? Par exemple, dans mon pays, les Philippines, les gens s'envoient des textes sans arrêt. Les Philippines sont considérées comme le centre mondial du texto.

FM: L'utilisation de la sonnerie sur les téléphones mobiles est une particularité de la RDC. Les gens étant pauvre et ne pouvant pas acheter de crédit, ils font sonner. Si vous êtes vraiment intéressé, vous pouvez rappeler. On peut sonner toutes les 10 minutes pendant deux jours jusqu'à ce que vous rappeliez. Les Congolais aiment aussi les forfaits promotionnels, par exemple un crédit de un dollar et la possibilité de faire des appels illimités toute la journée. On en arrive à une vraie folie où tout le monde appelle tout le monde, ce qui surcharge la bande passante ou occasionne une panne à la compagnie de télécom.

SN: En RDC, on utilise beaucoup le SMS, en particulier les filles et les garçons. On entend fréquemment aussi les gens appeler les journalistes pendant les émissions de radio et de télévision.

MCB: Comment décririez-vous les liens entre les TIC et la violence faite aux femmes, y compris la violence sexuelle?

FM: Il existe un lien très concret entre les TIC et la violence faite aux femmes. Le téléphone est souvent utilisé pour harceler. Les hommes donnent un téléphone à leur femme pour surveiller leurs activités ou soudoient les employés des services de télécoms pour avoir accès à la liste des appels de leur femme ou leur petite amie. Il y a d'autres formes de violations du droit à la vie privée, notamment les écoutes téléphoniques des organisations de la société civile ou des activistes politiques par le gouvernement, l'interruption de la connexion des activistes, comme cela s'est passé après les élections pour empêcher les gens de suivre les résultats et de parler des élections entre eux.

On voit de plus en plus de montages photo de gens connus dans des situations compromettantes. Il est difficile d'expliquer au gens que ce ne sont pas de vraies photos. J'ajouterais à cette longue liste le fait que nous avons plus de 300 stations de radio et de télévision. La majorité ne sont pas gérées par des professionnels et ne font que diffuser des propos haineux, de stigmatisation et de discrimination contre les femmes qui ne se conforment pas à ce qu'ils appellent les « valeurs africaines ou chrétiennes ».

Certains stations de radio religieuses disent que si les femmes sont violées, c'est parce qu'elles l'on cherché. Ils découragent les femmes de s'exprimer. Ils disent aux femmes de garder le silence car Dieu se bat pour elles. J'ai déjà entendu des incitations à haine, mais heureusement, cela reste limité. Ce genre de médias compense le manque de contenus intéressants en donnant le micro à n'importe qui prêt à dire n'importe quoi sans se préoccuper s'ils sont en train de violer la dignité et le droit à la vie privée des autres.

SN: J'ajouterais à ce qu'a dit Françoise que les TIC peuvent exacerber la violence faite aux femmes car elles servent à envoyer des messages obscènes aux femmes et aux filles. Pire encore, si les hommes peuvent voir les courriels et les appels faits par leur femme ou leur petite amie, ce qui est souvent le cas, et découvrent qu'elles ont communiqué avec d'autres hommes, ils deviennent soupçonneux, ce qui peut conduire à une violence physique. Il est fréquent également de voir les hommes changer les cartes SIM de leur femme ou petite amie de temps à autre pour s'assurer qu'elles n'ont pas un amant.

On voit aussi fréquemment des photos de filles nues qui circulent par bluetooth dans les téléphones mobiles des jeunes étudiants. Les jeunes gens imitent les films et les photos pornographiques qu'ils voient dans les cafés internet, ce qui peut conduire à l'inceste.

L'autre dimension du lien entre TIC et la violence faite aux femmes est le rôle de symbole de statut social des téléphones mobiles. Ils sont devenus des objets de désir et des symboles de statut social et il n'est plus rare d'entendre des jeunes femmes accepter d'offrir des services sexuels en échange d'un cellulaire. Il y a eu également des cas de jeunes femmes qui utilisent l'internet pour trouver des partenaires dans les pays occidentaux et qui sont amenées à la prostitution.

Comme Françoise l'a également mentionné, les médias audiovisuels perpétuent les stéréotypes qui normalisent la violence faite aux femmes et aux filles, plus spécialement la violence familiale.

MCB: De l'autre côté de la médaille, les TIC peuvent-elles réduire l'incidence de la violence?

SN: Pour que les TIC réduisent l'incidence de la violence, elles devraient servir à informer et à sensibiliser la population. Il faut également augmenter la production de contenus pour que les outils TIC soient utiles aux filles et aux garçons.

FM: Oui, les TIC peuvent contribuer à réduire la violence faite aux femmes. Mais dans la plupart des cas, lorsque se produisent les formes les plus cruelles, les plus brutales de violence, il n'y a pas de réseau ni d'émission de radio susceptibles de donner des informations utiles.

(En RDC, il est évident que de nombreuses personnes et organisations utilisent les TIC, en particulier les téléphones cellulaires, les ordinateurs et l'internet, dans le cadre de leurs activités pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles. Pourtant dans ce contexte, les TIC sont

*plutôt considérés comme des outils – créer des documents, des présentations en Powerpoint, utiliser les cellulaires pour la communication, chercher des informations sur l'internet, trouver des contacts sur l'internet, etc. Les pétitions en ligne, par exemple <http://www.rdcviolencesexuelle.org/>, les communiqués de presse et les appels à l'action pour soutenir les causes circulent en ligne. Il existe une **campagne** qui demande aux utilisateurs de cellulaires, d'ordinateurs portables et autres appareils électroniques de faire campagne auprès des entreprises pour garantir que les revenus de leurs achats ne contribueront pas à la violence sexuelle en RDC)ⁱ*

MCB: Parlant de l'épidémie de violence sexuelle en RDC, Yakin Erturk, l'ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur la violence faite aux femmes a déclaré un jour que l'accès to TIC est vital pour les Congolaises car ce pourrait être la seule chose susceptible de les faire sortir de leur isolement par rapport au reste du monde. Que pensez-vous de cette déclaration?

FM: Je pense que le rapporteur a raison, mais comme je l'ai déjà dit, il n'existe aucun réseau qui soutient les survivantes de la violence sexuelle, même dans les cas les plus brutaux et les plus cruels. [Dans certains parties du] pays où la violence familiale est très répandue, nous avons besoin de numéros verts ou de numéros d'urgence pour appeler la police ou l'hôpital ou toute personne qui peut apporter une aide. Nous avons besoin d'un site de type Ushaidi² pour cartographier les endroits où la violence augmente afin d'encourager les gens à faire pression auprès des parlementaires et autres élus pour qu'ils remédient à la situation. Nos décideurs ne comprennent pas que nous avons beaucoup à gagner en investissant dans les TIC. C'est vraiment dommage.

SN: Les TIC peuvent non seulement servir à briser le silence, mais peuvent aller plus loin et sensibiliser à la violence faite aux femmes et aux filles sous toutes ses formes. En RDC, on a beaucoup parlé de la violence sexuelle, mais pas des autres formes, en particulier dans les médias occidentaux. Même si les TIC ont contribué à susciter la solidarité et un engagement de la part des organisations internationales, les organisations locales ou nationales de RDC qui travaillent avec les femmes et les groupes locaux restent invisibles. Les TIC peuvent contribuer à documenter cette réalité et à encourager les femmes et les filles locales à raconter ce qui n'a pas encore été dit. Avec les TIC, elles pourraient faire connaître des initiatives locales qui contribuent à réduire la violence faite aux femmes et aux filles.

MCB: La communauté internationale a l'impression que la situation en RDC est très sombre. On a dit que c'était la « capitale mondiale du viol », « le pire endroit sur la terre pour être une femme » et bien d'autres descriptions déprimantes. Qu'en pensez-vous? Comment peut-on utiliser les TIC pour que ces descriptions soient placées dans un contexte plus exact et plus réaliste?

SN: Il est vrai que les femmes et les filles ont été victimes de nombreuses atrocités en RDC et cela nous rend très tristes, mais nous sommes à l'écoute du combat pour mettre fin à ces atrocités. C'est ce qui explique la forte mobilisation des femmes et des organisations des droits humains pour que cesse l'impunité des auteurs des violences sexuelles dans ce pays. Le renforcement des capacités des femmes et des filles, de la société civile et des médias dans l'utilisation des TIC est essentiel pour

² Ushahidi ([swahili](#) pour « témoignage » ou « témoin ») est un site web créé dans la foulée des élections présidentielles contestées de 2007 au Kenya qui a recueilli des témoignages visuels de violence envoyés par courriel et texto et placés sur [Google map](#). Source: <http://en.wikipedia.org/wiki/Ushahidi>

pouvoir raconter ce qui se passe dans la perspective congolaise et faire entendre les voix des filles et des femmes courageuses qui se battent pour les droits des femmes en RDC. Un certain nombre de campagnes ont été lancées par des organisations internationales en RDC sur Facebook, You Tube et sur plusieurs blogues, mais très peu d'activistes congolais se servent des TIC pour s'exprimer et pour partager des histoires et des idées en ligne. Les activistes congolais devraient exploiter ces outils.

FM: Nous avons une longue et terrible histoire de dictatures dans notre pays et les gens ont peur de demander des comptes à leurs leaders au sujet de ce qu'on leur fait. Mais nous les femmes, en particulier les jeunes femmes, nous sommes prêtes à briser ce silence. Nous n'avons pas connu cette époque sombre où les gens disparaissaient parce qu'ils ne disaient pas ce qu'il fallait en public, mais nous voyons toujours à quel point il est risqué d'aller contre les normes car nous pouvons devenir des boucs émissaires. C'est pourquoi nous agissons en ligne; tous les jours, de plus en plus, nous renforçons notre conscience politique. Nous prenons des détours, en utilisant par exemple la créativité pour faire comprendre ce qu'il faut faire pour mettre fin à la pauvreté, pour faire partie des décideurs et créer une conscience politique. Il nous faut davantage de projets sur l'exercice de nos droits de communication afin de pouvoir changer la situation.

Je suis convaincue que les femmes sont les seules à pouvoir mettre fin à la violence parce qu'elles la vivent dans leur corps et dans leur âme. Mais vous savez, lorsqu'on présente un projet de TIC aux bailleurs de fonds, ils nous demandent: « comment allez-vous faire dans un pays sans électricité, où le niveau d'analphabétisme est si élevé chez les femmes et où tant de gens se démènent pour mettre de la nourriture sur la table? Les projets de TIC ne font pas partie de nos priorités ». Notre principal défi est de leur expliquer que les TIC peuvent être une solution aux problèmes qu'ils veulent régler. Nous avons encore de la difficulté à leur faire comprendre l'importance des TIC.

MCB: Qu'en est-il de la vie privée? Est-ce considéré comme un problème par les Congolaises? Quel est le rapport avec les TIC?

FM: La protection de la vie privée est un vrai problème, en particulier dans une société patriarcale comme la nôtre où les femmes appartiennent au mari, la fille au père et la soeur aux frères. Il est impossible d'avoir une vie privée; une femme mariée ne peut même pas répondre au téléphone lorsqu'elle seule. Elle sera accusée de tromper son mari. Les petits amis veulent le mot de passe au courriel de leur copine lorsqu'ils ne partagent pas le même compte. La plupart du temps, c'est le garçon qui a le mot de passe et il peut le changer ou utiliser la boîte vocale comme il l'entend.

Celles d'entre nous qui utilisent des alias pour protéger notre vie privée ou pour des raisons de sécurité ou les deux, sont également vulnérables lorsque des gens révèlent notre identité ou lorsqu'ils disent ce qu'ils savent de nous en public. Ils se pensent drôles. Ils se moquent des lois ou des conséquences de ce qu'ils disent pour vous ou votre famille.

SN: L'utilisation des TIC conduit souvent à une violation de la vie privée par exemple lorsque des photos de jeunes filles nues circulent sur les cellulaires ou l'internet. Les gens sont très peu sensibilisés aux questions de violation de la vie privée et de protection des données personnelles.

MCB: Existe-t-il une loi qui pénalise la violation du droit à la vie privée?

FM: Oui, cette loi existe, pour toutes sortes de violation de la vie privée, mais il y en a aussi une autre pour le *délit de presse* (diffamation), lorsque cela se produit dans les médias. On peut

poursuivre un journaliste ou un journal, et je sais que certains l'ont fait – en particulier les politiciens, mais pas les gens ordinaires. Mais ce qui me préoccupe le plus, ce sont les cas de violation de la vie privée à partir de l'étranger. Nos lois ne contiennent pas de dispositions à ce sujet. J'ai été moi-même confrontée à ce problème. Les autorités ici au Congo m'ont dit d'appeler notre ambassade et de communiquer avec les autorités du pays dans lequel je pensais que se trouvait la personne en question. Cela ne m'a menée nulle part. Je n'ai pas pu obtenir justice. Imaginez, si une accro de la techno comme moi n'a pas de recours, ce qu'il en est des autres femmes qui n'ont même pas accès à l'internet?

SN: En ce qui concerne les lois sur la protection de la vie privée, il n'existe pas de loi spécifique en RDC qui protège la vie privée. Il y a cependant différents textes juridiques qui protègent la vie privée (sur la résidence, la correspondance privée, le mariage, etc.). Il y a le Code pénal congolais qui date du 30 janvier 1940, mais dans lequel il reste à intégrer de nombreux concepts. La loi condamne les attaques contre la liberté individuelle, protège l'inviolabilité du domicile et condamne les attaques sur l'inviolabilité des lettres (articles 69 à 79). La correspondance électronique peut faire partie de la correspondance privée, mais ce n'est pas explicité.

MCB: Les Objectifs du millénaire pour le développement font des TIC un instrument essentiel à l'atteinte de l'éducation pour tous. Qu'en pensez-vous? Voyez-vous d'autres liens entre les TIC et les OMD?

FM: Les TIC sont un outil transversal de l'atteinte de tous les OMD – en particulier dans les pays comme les nôtres qui ont des années de retard dans l'atteinte des objectifs de développement. Nous avons besoin des TIC pour stimuler tous les secteurs de la société. Nous avons besoin des technologies pour combler une diversité de lacunes, notamment le manque de professeurs et d'infrastructures scolaires, le manque d'accès à de bonnes études universitaires, le manque d'accès à toute sorte de connaissances et le manque d'accès à l'information sur les marchés pour les produits agricoles.

Nous avons besoin des TIC pour mobiliser la population au moment des élections ou lorsqu'il faut faire pression sur les responsables et les décideurs dans un cadre de bonne gouvernance. Nous avons besoin de la télémédecine et des applications médicales qui peuvent sauver des vies. Dans un pays aussi vaste que l'Europe occidentale, mais sans infrastructures, les TIC peuvent sauver des vies. ... je pourrais continuer indéfiniment à essayer de faire comprendre l'importance critique de l'accès aux TIC en RDC.

SN: Les TIC peuvent également jouer un rôle dans les secteurs de développement comme l'agriculture, pour la formation des agriculteurs, le partage des connaissances sur les technologies agricoles et le réseautage des agriculteurs et des acheteurs. Les femmes rurales en tireraient un énorme avantage. On sait que l'accès aux services sociaux et aux services de santé demeurent problématiques dans la plupart des pays africains, or les TIC pourraient servir, grâce à la télémédecine, à remédier à certains de ces problèmes, à offrir des soins de santé aux populations et à contribuer à réduire la morbidité et la mortalité maternelles.

MCB: Qui fait connaître la question de l'accès aux TIC en RDC et comment?

FM: Beaucoup de gens travaillent à la promotion de l'accès aux TIC, mais sans que ce soit de façon systématique. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA) a créé un plan d'infrastructures nationales de l'information et de la communication (NICI) afin de normaliser ce que nous faisons dans notre pays avec ce qui a été convenu au niveau international au Sommet mondial sur la société de l'information. La Banque mondiale a présenté une politique sectorielle sur les télécoms. Certains bailleurs de fonds ont entamé les discussions sur les infrastructures en disant que nous n'avons pas besoin de politique avant les infrastructures. Certaines organisations de la société civile demandent également un plan national de TIC avant de passer à la planification sectorielle. Où cela nous a-t-il mené?

Rien de concret n'a été accompli après plus de quatre ans! J'apprécie beaucoup le travail de la société civile, mais il faut une volonté politique pour faire avancer les choses. Nous avons tellement de gens, de bailleurs de fonds qui sont prêts à nous aider car ils savent que le développement des TIC en RDC profitera à toute la région. Mais lorsqu'ils se rendent compte que rien de concret ne se fait dans ce pays, ils abandonnent ou reportent leurs projets.

SN: Si la stratégie sectorielle de développement des TIC formulée par le gouvernement est mise en œuvre, elle réduira la fracture numérique. Les organisations de femmes et de la société civile devraient également participer davantage au processus de développement des TIC en RDC.

MCB: Merci beaucoup de nous avoir consacré ce temps et de nous avoir fait part de vos réflexions.

SN: Merci de nous avoir donné cette occasion de nous exprimer.

FM: Je vous en prie. Ce fut un plaisir de m'entretenir avec vous.

Mavic Cabrera-Balleza est la coordonnatrice internationale du Global Network of Women Peacebuilders. Elle produit des émissions de radio en langues locales dans les pays touchés par la guerre comme le Liberia et l'Ouganda, afin de donner aux femmes la possibilité de s'exprimer dans les débats et dans le cadre des processus décisionnels sur les femmes, la paix et la sécurité et assurer la participation des femmes à la consolidation de la paix et au règlement des conflits. Mavic est également présidente de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires – Réseau international de femmes. Elle est aussi membre du Comité exécutif du comité des ONG de l'ONU sur la condition féminine à New York. Elle est en outre membre de Isis International et représentante à New York de Asia Pacific Women's Watch. Mavic est membre du groupe des rédacteurs de GenderIT.org depuis 2006.

ⁱSource: Niombo, S, Mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles en RDC par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), juin 2009.